

Conférence Les sections retraités de la CFDT du Territoire et du Pays de Montbéliard ont organisé une conférence portant sur l'état des lieux des services de santé dans l'Aire urbaine

« Des déserts médicaux se forment »

Fortes du constat plutôt alarmant d'une étude détaillée qu'elles ont menée récemment, les sections retraités de la CFDT du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort ont dressé un état des lieux des services de santé dans l'Aire urbaine, et mis en place un groupe de travail « qui réfléchit sur les propositions dans le cadre de l'amélioration de ces services », souligne Michel Gay, secrétaire de la CFDT Retraités dans le Pays de Montbéliard. La CFDT fait partie des instances représentatives au sein du Coderpa et de l'ARS.

- Que vous a appris cette étude ?

- **Michel Gay :** Des grandes tendances apparaissent. Notamment des déserts médicaux qui se forment. Particulièrement en ce qui concerne les médecins généralistes. Plus de 50 % d'entre eux ont plus de 55 ans. Ce qui veut dire que dans 5 à 10 ans, il faudra les remplacer. Et on sait que c'est compliqué de trouver des remplaçants...

- **François Merotto :** Il faut aussi veiller à avoir des services de santé équilibrés au sein de l'Aire urbaine. Il y a des zones vides. Il est important d'installer des pôles médicaux qui organisent mieux la prise en charge des patients, en soulageant les urgences.

- Quelles sont les pistes que vous préconisez ?

- **François Merotto :** Aujourd'hui, on parle d'un bel hôpital (NDLR : le centre hospitalier Nord Franche-Comté), mais qui se trouvera au milieu d'un désert.

- **Michel Gay :** Concernant



■ François Merotto (à droite) et Michel Gay, des sections retraités de la CFDT du Territoire et du Pays de Montbéliard. Photo M.B.

les pôles médicaux, ou des maisons médicales, elles pourraient déjà accueillir les patients pour éventuellement les rediriger vers l'hôpital si besoin, ce qui désengorgerait les urgences. Aujourd'hui, quand on ne peut pas voir son médecin, on finit à l'hôpital. Ce diagnostic amène ce genre de réflexion. Il est important de sensibiliser les décideurs pour que les politiques en matière de santé ne répondent pas qu'à une logique financière. Mais cette volonté impliquerait que les décideurs, au niveau de l'Aire urbaine, se coordonnent mieux. Ce qui manque, dans les dossiers comme la santé,

c'est un coordinateur, quelqu'un qui tiennent tous les éléments du dossier (les infrastructures, les moyens de communication...) et il faut que l'ensemble du territoire soit couvert.

- Vous allez poursuivre la réflexion ?

- **Michel Gay :** Quel plan santé ? Quelle réflexion sur les services de demain ? Quelles améliorations ? Ce sont les réflexions que l'on doit mener. Sur l'ambulatoire, par exemple. Il faut savoir quelle place on donne aux lits de médecine, est-ce qu'il y a les services nécessaires pour les suivis d'ambulatoire ?

- **François Merotto :** Aujourd'hui, on est dans l'urgence. Mais les décisions prises ne sont pas forcément adéquates aux besoins. Il faut reprendre le dossier pour ne pas aller droit dans le mur.

Propos recueillis par Myriam BOURGEOIS

La CFDT retraités organise ce mardi une conférence sur les services de santé dans l'Aire urbaine, avec des intervenants professionnels de santé.

Elle entend poursuivre son travail d'analyse et de réflexion en 2017, sur ce qui tourne autour des urgences dans le cadre du nouvel hôpital, notamment en termes de mobilité et d'accès aux soins pour les personnes âgées et handicapées.

Quelques exemples très parlants

► Aujourd'hui, 244 médecins généralistes dans l'Aire urbaine : 28 à Héricourt et ses alentours ; 91 dans le Territoire de Belfort ; 125 dans le Pays de Montbéliard (sources ARS).

► Selon les spécialités, le nombre de praticiens ne correspond plus du tout aux besoins de la population.

En cardiologie : 17 dans l'Aire urbaine ; 9 dans le Pays de Montbéliard (4 à l'hôpital, 5 dans le privé), 7 dans le Territoire (2 à l'hôpital, 5 dans le privé), 1 à Héricourt et ses environs (dans le privé).

En diabétologie-endocrinologie : 1 (privé) à Montbéliard, 3 (privé) dans le Territoire.

En neurologie : 4 dans le Pays de Montbéliard (2 à l'hôpital, 2 dans le privé), 5 dans le Territoire (3 à l'hôpital, 2 dans le privé) et 2 à proximité de Lure (1 à l'hôpital, 1 dans le privé).

En ophtalmologie : 8 (privé) dans le Pays de Montbéliard, 6 dans le Territoire (1 à l'hôpital, 5 dans le privé), 3 (privé) à proximité de Vesoul.

En pneumologie : 3 (privé) dans le Pays de Montbéliard, 5 (privé) dans le Territoire.

En urologie : 2 dans le Pays de Montbéliard (hôpital), 4 dans le Territoire (1 à l'hôpital, 3 dans le privé).

En rhumatologie : 2 (privé) dans le Pays de Montbéliard, 5 (privé) dans le Territoire (sources Sécurité sociale).